

- **DÉCLARATION
D'ACCESSIBILITÉ
NUMÉRIQUE DU SITE :**

<https://www.harmonie-mutuelle.fr>

Date de publication : 15 décembre 2025



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

SOMMAIRE

• DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ DU SITE HARMONIE MUTUELLE	3
▪ ÉTAT DE CONFORMITÉ	3
▪ RÉSULTAT DES TESTS.....	3
▪ CONTENU NON ACCESSIBLES.....	4
▪ DÉROGATION POUR CHARGE DISPROPORTIONNÉE	5
▪ CONTENUS NON-SOUMIS A L'OBLIGATION D'ACCESSIBILITÉ.....	5
▪ ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ	5
▪ TECHNOLOGIES UTILISÉES POUR LA RÉALISATION	6
▪ ENVIRONNEMENT DE TEST	6
▪ OUTILS POUR ÉVALUER L'ACCESSIBILITÉ	6
▪ PAGES DU SITE AYANT FAIT L'OBJET DE LA VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ	6
▪ RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT	7
▪ VOIES DE RECOURS	7

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ DU SITE HARMONIE MUTUELLE

Établie le 22 décembre 2025.

Harmonie mutuelle s'engage à rendre **ses sites Internet, intranet, extranet, ses applications mobiles, ses progiciels, ses mobiliers urbains** accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. À cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2026 – 2028 intégrant les plans d'actions annuels

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site <https://www.harmonie-mutuelle.fr/>

■ ÉTAT DE CONFORMITÉ

En date du 15 décembre 2025, Site institutionnel est partiellement conforme au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) dans sa version 4.1.2.

■ RÉSULTAT DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par Urbilog Compéthance EA révèle que **67%** des critères RGAA sont respectés.

Rapport d'audit détaillé :

- Nombre de critères applicables : 66
- Nombre de critères conformes : 44
- Nombre de critères non conformes : 22

■ CONTENU NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non-conformités

1. Images

- 1.1 - Certaines images porteuses d'information ne possèdent pas d'alternative textuelle.
- 1.2 - Certaines images de décoration ne sont pas ignorées par les technologies d'assistance.
- 1.3 - Certaines alternatives textuelles d'images porteuses d'information ne sont pas pertinentes.

2. Cadres

- 2.2 - Certains titres de cadre ne sont pas pertinents.

3. Couleurs

- 3.2 - Certains ratios de contraste entre la couleur du texte et son arrière-plan ne sont pas suffisants.
- 3.3 - Certains ratios de contraste sur des composants d'interface ou éléments graphiques porteurs d'information ne sont pas suffisants.

4. Multimédia : Rien à signaler

5. Tableaux : Rien à signaler

6. Liens

- 6.1 - Certains liens ne sont pas explicites.

7. Scripts

- 7.1 - Certains éléments scriptés ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.
- 7.3 - Certains éléments scriptés ne sont pas contrôlables par le clavier ou un dispositif de pointage.

8. Éléments obligatoires

- 8.7 - Certains changements de langue ne sont pas indiqués dans le code source.
- 8.9 - Certaines balises utilisées à des fins de présentation ne devraient pas être utilisées.

9. Structuration de l'information

- 9.4 - Certaines citations ne sont pas correctement indiquées.

10. Présentation de l'information

- 10.3 - L'information n'est pas toujours compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées.
- 10.4 - Certains contenus sont tronqués en augmentant la taille des caractères à 200 %.
- 10.6 - Certains liens dont la nature n'est pas évidente ne sont pas visibles par rapport au texte environnant.

11. Formulaires

- 11.1 - Certains champs de formulaire manquent d'étiquette.
- 11.2 - Certaines étiquettes associées à des champs de formulaire ne sont pas pertinentes.
- 11.8 - Certains items de même nature dans des listes de choix ne sont pas regroupés de manière pertinente.
- 11.9 - Certains intitulés de boutons ne sont pas pertinents.

12. Navigation

- 12.4 - La page « plan du site » n'est pas atteignable de manière identique sur chaque ensemble de pages.
- 12.7 - Certains liens d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal sont absents.

13. Consultation

- 13.3 - Certains documents bureautiques téléchargeables ne possèdent pas de version accessible.

■ DÉROGATION POUR CHARGE DISPROPORTIONNÉE

Aucun élément n'est dérogé pour charge disproportionnée

■ CONTENUS NON-SOUMIS A L'OBLIGATION D'ACCESSIBILITÉ

Aucun contenu n'est exempté de l'obligation d'accessibilité

■ ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration d'accessibilité a été établie le 15 décembre 2025, sa durée de validité : jusqu'à la modification substantielle ou la refonte du site, est de 3 ans après la date de publication de la déclaration, ou de 18 mois après la date de publication d'une nouvelle version du référentiel, pour les personnes qui appliquent la méthode technique.

Il peut cependant être souhaitable de mettre à jour plus régulièrement la déclaration d'accessibilité, y compris pour une même version de la méthode technique, afin de souligner les efforts réalisés et d'actualiser le pourcentage de critères respectés.

■ TECHNOLOGIES UTILISÉES POUR LA RÉALISATION

- HTML 5
- CSS
- JavaScript

■ ENVIRONNEMENT DE TEST

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA version 4.1.2, avec les versions suivantes :

- NVDA 2025.3.2 et Firefox 140.6.0esr
- Voice Over MacOS Sequoia 15.3.2 et Firefox 136.0.1

■ OUTILS POUR ÉVALUER L'ACCESSIBILITÉ

- Barre extension de contrôle de taux de contraste WCAG Color Contrast Checker
- Barre extension Assistant RGAA V4.1.2 Urbilog Compéthance EA
- Barre extension Web Developer toolbar
- Inspecteur du navigateur

■ PAGES DU SITE AYANT FAIT L'OBJET DE LA VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ

- Header et Footer
- Pop-in des cookies
- Accueil
- Contact
- Mentions légales
- Accessibilité
- Plan du site
- Aide / FAQ
- Cible Entrepreneurs
- Offre avec téléchargement PDF
- Liste CCN
- Listes services avec vidéos
- Avis d'experts
- Avis d'adhérents
- Liste des actualités
- Liste articles
- Aide au choix

- [Offre assurance](#)
- [Page coaching pro](#)
- [Publication réglementaires](#)
- [Article](#)

■ RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter la référente de l'accessibilité numérique pour Harmonie Mutuelle : Houéfa GNANVO pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message à la référente : accessibilite-numerique@harmonie-mutuelle.fr

■ VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé à la référente de l'accessibilité numérique, un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

Vous pouvez :

- Écrire un message au Défenseur des droits :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/nous-contacter-355>

- Contacter le délégué du Défenseur des droits près de chez vous :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues>

- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :

Défenseur des droits

Libre réponse 71120

75342 Paris CEDEX 07

CONTACT : accessibilite-numerique@harmonie-mutuelle.fr